



## Obligation de la tenue de la feuille de marque électronique (e-Marque) en Championnats de France Jeunes et en Nationale 3 M et F (Saison 2014-2015)

**Destinataires : Correspondant(e)s des clubs de Nationale 3 et des Championnats de France Jeunes (hors NM U20)**

**Copies : Comités Départementaux et Ligues Régionales**

**Nombre de pièces jointes : 1**

### POUR RAPPEL :

Comme il a été décidé par le Comité Directeur, la feuille de marque électronique (ou e-Marque) sera obligatoire pour :

- Le Championnat de France NM U20, dès le début de la saison 2014-2015 ;
- L'ensemble des autres Championnats de France Jeunes (hors NF U20) dès le début janvier 2015 (Rappel : le championnat Inter Régional n'étant pas un Championnat National (par définition), il n'est pas concerné).
- La Nationale 3 (M et F) dès le début janvier 2015.

Cette feuille de marque sera tenue :

- En Nationale 3 (M et F) par des **OTM désignés par les Ligues Régionales**,
- En Championnats de France Jeunes par des **OTM du club recevant** (ou autre organisation mise en place par les Ligues Régionales).

Ces personnes devront avoir été formées par les Référents de Ligues et/ou Comités. En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre attache auprès de votre Ligue Régionale qui a la charge de mettre en place les formations à destination des référents des clubs. La liste des référents e-Marque Zones et Ligues Régionales est consultable en cliquant sur ce lien :

### **Référents e-Marque Zones et Ligues Régionales**

Depuis le 15 septembre 2014, une nouvelle version du logiciel est téléchargeable dans FBI, pour les officiels et les structures (Onglet « Compétitions ») et sur la plateforme e-Learning. Afin d'être prêts dès le début janvier, les officiels des clubs et autres, peuvent s'exercer en utilisant l'e-Marque en doublon de la feuille de marque papier (et de manière non officielle) sur tous les types de rencontres jusqu'à la fin de l'année 2014.

**Attention : Pour la première partie du Championnat (jusqu'à fin décembre 2014), vous devez obligatoirement utiliser les feuilles de marque papier envoyées par la Commission Fédérale Sportive.**

A la fin de la première partie du championnat, il sera nécessaire de désinstaller la version actuelle d'e-Marque et de réinstaller une nouvelle version qui sera disponible courant décembre. Elle devra être mise en place et testée en condition de match, avant la reprise, début janvier 2015.

Afin de vous accompagner dans l'appropriation des processus liés à la gestion de la feuille de marque électronique, nous vous rappelons que toutes les informations concernant son utilisation sont consultables, à partir « du pavé e-Marque » (voir la partie Bloc-Notes sur la page d'accueil du site Internet de la FFBB). Vous trouverez une Foire Aux Questions, **le cahier des charges relatif à l'utilisation de l'e-Marque (à consulter impérativement)**, la gestion des fichiers avant et après la rencontre et le lien vers une formation gratuite en e-Learning.

Après avoir effectué l'ensemble du parcours de formation en e-Learning, et pris connaissance de tous les documents, vous pourrez poser toutes vos questions (relatives à « la mécanique de la table de marque » ou d'ordre technique) en envoyant un mail à cette adresse : [emarque-assistance@ffbb.com](mailto:emarque-assistance@ffbb.com)

**Pour rappel :** veuillez trouver en pièce-jointe les consignes envoyées en début de saison avec les feuilles de marque papier.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Charlotte DOREAU Responsable Service Pratiques Sportives	Sébastien DIOT Directeur Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2014-10-07 4-SPORTIVE Obligation de la tenue de la feuille de marque électronique (e-Marque) en Championnats de France Jeunes et en Nationale 3 - VFIN	